



DIAGNOSTIC

Le diagnostic s'appuie sur la méthode d'analyse appelé FFOM – forces, faiblesses, opportunités, menaces – à partir des faits relatés dans le portrait ainsi que des grands constats rapportés, mais également des consultations avec les producteurs agricoles et tous les autres intervenants rencontrés au cours de la démarche. Le diagnostic territorial prend place dans un processus de coconstruction avec l'ensemble des intervenants composant les comités du PDZA.

Tableau X : Mots-clés définissant les catégories du diagnostic selon le modèle FFOM

Milieu	Environnement physique, caractéristiques intrinsèques au milieu, aménagement du territoire, acteurs, intervenants, etc.
Activités agricoles	Nombre d'entreprises, superficies en culture, pratiques agroenvironnementales, etc.
Activités complémentaires et de transformation	Activités de transformation, mise en marché, agrotourisme, etc.
Exploitants agricoles	Aspect socio-humain, identité, etc.

Tableau X : Analyse de type forces, faiblesses, opportunités et menaces

FORCES	
<p>Caractéristiques distinctives positives reliées au territoire, au savoir-faire ainsi qu'aux principaux acteurs du milieu, ces derniers ayant la possibilité d'intervenir directement pour le développement des secteurs agricole et agroalimentaire.</p>	
MILIEU	<ul style="list-style-type: none"> • La population de Roussillon se caractérise par un taux de scolarité et des revenus moyens supérieurs à la moyenne québécoise • Axes routiers importants traversant le territoire d'est en ouest et du nord au sud • Plusieurs ressources sont disponibles dans le milieu pour accompagner les entreprises agricoles et agroalimentaires, telles que les intervenants en services-conseils (agronomes, fiscalistes, agroéconomistes, etc.) • La portion cultivée des exploitations agricoles est supérieure à celle des MRC de la couronne sud et celles de la CMM • Le Plan métropolitain en aménagement du territoire renforce la protection des terres agricoles en limitant les demandes d'exclusion et en donnant un avis sur les autres usages



MRC DE ROUSSILLON

ACTIVITÉS AGRICOLES	<ul style="list-style-type: none">• Les entreprises certifiées biologiques sont proportionnellement plus nombreuses que dans les MRC avoisinantes• Une croissance dans les productions animales marginales est observable• Les revenus générés par le secteur maraîcher des légumes frais représentent 41 % des revenus totaux des activités agricoles dans la MRC, qui sont d'environ 80,4 millions de dollars par année• Le tiers des fermes de la région possèdent un capital agricole d'une valeur de 3,5 millions de dollars et plus• Réalisation de projets à portée collective en agroenvironnement sur le territoire, notamment le piquetage des bandes riveraines et le projet de Rés-Alliance• La MRC compte une proportion importante des fermes de petite taille et leurs activités agricoles sont diversifiées (34 %)• Les priorités d'action identifiées par les producteurs agricoles en matière d'agroenvironnement sont d'abord les pratiques de conservation des sols, le respect des bandes riveraines et la gestion des pesticides
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES ET DE TRANSFORMATION	<ul style="list-style-type: none">• La fabrication d'aliments est le 3^e secteur en importance pour les entreprises manufacturières dans la MRC• Les fermes offrant des activités agrotouristiques sont en augmentation dans la MRC• Le nombre de producteurs qui vendent des produits agricoles dans les marchés publics est proportionnellement plus important que dans les autres MRC de la couronne sud
EXPLOITANTS AGRICOLES	<ul style="list-style-type: none">• La majorité des exploitants prévoyant vendre leur entreprise au cours des prochaines années ont identifié une relève• La majorité des fermes compte sur une main-d'œuvre familiale



FAIBLESSES	
Manques ou aspects à améliorer pour favoriser le dynamisme agricole régional	
MILIEU	<ul style="list-style-type: none">• Très peu de boisés sont présents dans la MRC, bien en-deçà de la moyenne observée pour la CMM• Les secteurs de la rivière Saint-Régis, La Tortue, Châteauguay, Saint-Jacques et Saint-Pierre, sont les plus à risque d'érosion• La qualité de l'eau de plusieurs cours d'eau du territoire est classifiée de mauvaise à très mauvaise qualité• Plusieurs rapports d'analyse des ingénieurs de cours d'eau indiquent qu'il y a un problème récurrent de respect des bandes riveraines• Absence de caractérisation complète sur l'état des bandes riveraines• Les villes de La Prairie et de Saint-Constant sont celles ayant le plus de friches agricoles dans la MRC• Le manque de connaissances des réalités du milieu agricole engendre parfois des problématiques de cohabitation avec les résidents en zone agricole et la population plus urbaine de la MRC• Faible desserte en gaz naturel, courant triphasé et internet haute vitesse dans certains secteurs ruraux• Le manque d'harmonisation de certaines réglementations entre les municipalités peut engendrer des défis supplémentaires pour les producteurs agricoles ayant des terres dans différentes municipalités• Manque de connaissance sur la source des problématiques et sur les pratiques appliquées en matière d'agroenvironnement
ACTIVITÉS AGRICOLES	<ul style="list-style-type: none">• Le nombre d'entreprises agricoles a diminué dans une proportion deux fois supérieure à la tendance observée en Montérégie et sur le territoire de la CMM au cours des dernières années• La production animale a connu une baisse importante du nombre de ses exploitations• Les productions maraîchères et fruitières ont diminué en termes de nombre d'entreprises mais aussi en superficies cultivées• La lutte intégrée ou des mesures pour contrer l'érosion des sols sont peu mises en place par les producteurs agricoles, selon ces derniers• Les producteurs agricoles ont exprimé plusieurs inquiétudes quant aux impacts sur le rendement liés à l'implantation de nouvelles pratiques agroenvironnementales
ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES ET DE TRANSFORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Méconnaissance et/ou sous-utilisation des outils promotionnels régionaux pour les producteurs et transformateurs• Absence d'outils promotionnels au niveau de la MRC de Roussillon• Peu de valorisation des déchets des activités agricoles et agroalimentaires dans la région, selon les consultations• Manque de sensibilisation et d'éducation des citoyens face aux possibles nuisances des activités agricoles et complémentaires



EXPLOITANTS AGRICOLES	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque d'intérêt et les difficultés de rétention engendrent des problématiques de recrutement de la main-d'œuvre • Ce sont en majorité les entreprises ayant comme principale activité la culture de légumes frais qui n'ont pas de relève identifiée et prévoit vendre d'ici 5 ans • Les consultations ont soulevé le manque de connaissance des ressources disponibles, autant des programmes gouvernementaux, que des services qui peuvent être offerts par les instances régionales • Les métiers liés à l'agriculture ainsi que le rôle de l'agriculteur dans la société sont peu valorisés
-----------------------	--

OPPORTUNITÉS

Idées ou projets concertés qui s'inscrivent dans une démarche de changement et d'innovation, tout en se basant sur les forces et faiblesses de la région.

MILIEU	<ul style="list-style-type: none"> • Les Roussillonnais achètent largement leurs biens de consommation courants et les produits alimentaires de spécialité dans la région • Les producteurs de la MRC jouissent de conditions très favorables pour les activités agricoles, comptant sur un sol d'une très grande qualité, en plus d'un climat favorable qui se caractérise dans une période de croissance des cultures longue et des unités thermiques maïs parmi les plus élevées au Québec • Plusieurs hectares en friche pourraient potentiellement être remis en culture, représentant des opportunités pour le démarrage de nouvelles entreprises • La majorité des îlots déstructurés sont disponibles et pourraient constituer une opportunité intéressante pour la relève qui désire se construire une résidence en secteur agricole
ACTIVITÉS AGRICOLES	<ul style="list-style-type: none"> • Un important bassin de consommateurs non saturé se situe à proximité pour l'achat de produits locaux • La MRC va adhérer au projet de l'ARTERRE en 2018 dans le cadre d'une entente avec la CMM • Développement de projets collectifs avec différents partenaires régionaux : agroenvironnement, mise en marché, etc. • Les nouvelles tendances des marchés ainsi que les entreprises de transformation agroalimentaire de la région offrent des occasions intéressantes pour la diversification des cultures des entreprises agricoles • La stratégie d'augmentation des terres certifiées biologiques dans le cadre de la nouvelle Politique Bioalimentaire du Québec représente une opportunité intéressante pour les producteurs agricoles • La création d'espaces favorisant les échanges entre les producteurs agricoles et les citoyens pour faire connaître davantage leur réalité et les sensibiliser



ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES ET DE TRANSFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement de la zone industrialo-portuaire de Sainte-Catherine représente une avenue intéressante pour la commercialisation des grains • La mise en œuvre de différentes initiatives régionales pour valoriser les produits d'ici • L'intérêt pour l'agrotourisme dans la région est une occasion d'affaire pour les entreprises agricoles et en transformation agroalimentaire • Les entreprises de la région peuvent profiter d'une offre très intéressante d'entreprises en transformation agroalimentaire à proximité, la Montérégie étant au 2^e rang après Montréal • Développement de synergie entre les producteurs et transformateurs pour améliorer la transformation des produits primaires de la MRC • Plusieurs offres promotionnelles et de partenariat pour les entreprises en agrotourisme et tourisme gourmand
EXPLOITANTS AGRIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Engouement et participation de la part des producteurs agricoles et partenaires

MENACES	
<p><i>Obstacles ou limitations extérieures qui peuvent brimer, présentement ou dans le futur, le développement de l'agriculture dans la région.</i></p>	
MILIEU	<ul style="list-style-type: none"> • La cohabitation harmonieuse entre les citoyens et les activités agricoles est parfois difficile • La croissance démographique occasionne des pressions supplémentaires sur la zone agricole • Le site d'eau souterraine contaminée dans la ville de Mercier rend vulnérables certains producteurs agricoles à proximité quant à leur approvisionnement en eau de qualité • Les pressions de développement autour des axes routiers importants, comme le cas du projet de Loi 85 en bordure de l'autoroute 30 • Les défis de cohabitation entre les divers usages en zone agricole • L'application du REA constitue un défi pour la remise en culture des terres • Les remblais illégaux sur les terres agricoles causent parfois des dommages irrécupérables
ACTIVITÉS AGRIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation importante de la valeur des terres agricoles en Montérégie Ouest rend plus difficile l'accès pour les projets de démarrage ou d'expansion des entreprises • Les changements climatiques et leurs effets sur les activités agricoles, de même que les espèces envahissantes et les insectes ravageurs • Les impératifs de rentabilité des entreprises agricoles entraînent un taux de superficie cultivée des plus élevés dans la CMM



MRC DE ROUSSILLON

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES ET DE TRANSFORMATION	<ul style="list-style-type: none">• Le développement touristique, résidentiel, commercial et même industriel génère plus de trafic sur les routes en zone rurale
EXPLOITANTS AGRICOLES	<ul style="list-style-type: none">• Les conditions de vie difficiles liées aux réalités des métiers en agriculture• Le manque de main-d'œuvre pour les entreprises agricoles et en transformation agroalimentaire

DOCUMENT DE TRAVAIL



Les principaux enjeux diagnostiqués

Un enjeu consiste en un élément à perdre ou à gagner, se basant sur le diagnostic territorial présenté précédemment. Il peut s'agir d'un acquis menacé ou à protéger, d'un potentiel peu exploité, d'une faiblesse à améliorer ou encore, d'un conflit d'usage (Comité régional, 2012). L'analyse de type FFMO a permis l'identification de cinq enjeux spécifiques au territoire de la MRC de Roussillon :

1. La nécessité d'avoir accès à l'information et de la partager efficacement pour favoriser le développement du secteur bioalimentaire.
2. La facilitation de la cohabitation harmonieuse et de la communication entre les citoyens agriculteurs et autres résidents, qu'ils soient en zone agricole ou urbaine.
3. La mise en valeur et le développement des activités agricoles et complémentaires, comme l'agrotourisme ou la transformation agroalimentaire.
4. L'établissement ou le transfert d'entreprises à de nouveaux agriculteurs ainsi que le support des entreprises désirant prendre de l'expansion.
5. Le développement de projets en agroenvironnement visant la conservation des sols, de la qualité de l'eau et de la biodiversité en milieu agricole.



1. La nécessité d'avoir accès à l'information et de la partager pour favoriser le développement du secteur bioalimentaire.

Les acteurs et intervenants rencontrés tout au long de la démarche, ont tous rapporté comme point d'intérêt commun le besoin de partager l'information et d'assurer un référencement pour appuyer adéquatement le développement du secteur bioalimentaire. La création d'espaces de partage pouvant favoriser les échanges et la communication a également été soulevée. Les tables de travail en cohabitation harmonieuse, agroenvironnement et aménagement, en plus des rencontres individuelles avec les entrepreneurs en transformation agroalimentaire, ont permis d'identifier ce besoin partagé d'avoir accès à des ressources pour appuyer le développement de ce secteur.

D'abord, les producteurs agricoles ont identifié quelques enjeux, à savoir le manque de connaissances des programmes d'aide et des ressources disponibles, en plus du manque de centralisation de l'information, particulièrement pour les personnes désirant se lancer en affaire, que ce soit pour la production agricole ou la transformation agroalimentaire. Par ailleurs, les services que peuvent offrir la MRC et ses partenaires étaient méconnus par une majorité des personnes rencontrées au cours de la démarche.

Dans un autre ordre d'idée, la valorisation des produits agricoles et le besoin de créer des partenariats entre les producteurs et transformateurs a été identifié par les deux groupes d'acteurs rencontrés. D'une part, des entreprises en transformation agroalimentaire ont mentionné avoir beaucoup de difficultés à s'approvisionner localement, particulièrement pour les produits certifiés biologiques. La qualité des produits et les quantités requises par les entreprises ne semblent pas correspondre à l'offre des producteurs. D'autre part, ces derniers ont mentionné leur intérêt à travailler en partenariat avec les entreprises de transformation agricole, bien que certains défis se posent, notamment sur les régies de culture, les changements potentiels à apporter à la machinerie ainsi que les variations dans leurs bénéfices estimés.

Puis, les producteurs ont également rapporté la nécessité de travailler à la valorisation des résidus de la transformation agroalimentaire. Plusieurs ont souligné le manque de ressources dédiées à cette dernière étape de la transformation et les besoins du secteur. La MRC de Roussillon a d'ailleurs été mentionnée comme un acteur essentiel pour l'identification des opportunités de valorisation, comme le font d'autres MRC au Québec.

Finalement, plusieurs entreprises de transformation agroalimentaire dans la région ont également fait part du manque de connaissance de ce que peut offrir la MRC comme services aux entreprises en démarrage ou en fonctionnement, en plus d'un manque d'accompagnement et de réseautage pour ce secteur.



Objectifs	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none">• Affirmer le positionnement de la MRC comme un acteur clé du développement économique régional des entreprises bioalimentaires• Promouvoir les services offerts sur l'ensemble du territoire• Mettre en place diverses mesures favorisant le développement du secteur• Informer et sensibiliser le milieu sur les enjeux du secteur	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'une offre de services adaptée aux besoins régionaux du secteur• Veille et optimisation de l'ensemble des ressources disponibles• Création d'une synergie industrielle et d'un dynamisme régional plus fort• Réseautage• Meilleure compréhension des enjeux spécifiques

2. La facilitation de la cohabitation harmonieuse et de la communication entre les citoyens agriculteurs et autres résidents, qu'ils soient en zone rurale ou urbaine.

La cohabitation entre les producteurs agricoles et les citoyens vivant en milieu rural et urbain apparaît comme l'une des principales préoccupations véhiculées par l'ensemble des groupes d'acteurs rencontrés tout au long de la démarche. D'abord, les producteurs agricoles ont fait part de leurs inquiétudes ainsi que du manque de reconnaissance et de valorisation de la part des citoyens. Puis, les représentants d'organismes communautaires ont rapporté l'importance de mieux faire connaître le milieu rural aux citoyens par la mise en place de petites actions à l'échelle locale, que ce soit au niveau de la sensibilisation, de l'éducation, de la création de rencontres d'échange, etc. Pour leur part, les urbanistes ont également rapporté que l'enjeu de cohabitation couvre plusieurs sphères, autant pour les activités agricoles que celles qui sont complémentaires à l'agriculture. Finalement, les élus ont rapporté différents cas problématiques vécus et les différentes réalités de la dualité rurale-urbaine caractéristique de la MRC de Roussillon.

Ces thématiques ont été abordées dans leur ensemble par la table de travail sur la cohabitation, qui a permis l'identification de priorité d'actions à mettre en place. Les principales initiatives proposées concernaient notamment i) la divulgation de l'information et la sensibilisation des nouveaux résidents en zone agricole à la réalité agricole, ii) le travail en partenariat avec les organismes de bassins versants pour la caractérisation des bandes riveraines, la formation et les suivis personnalisés, iii) l'affichage sur les routes en zone rurale, iv) la valorisation des bonnes actions mises en place par les producteurs agricoles, et plus encore.

Finalement, cet enjeu avait également été identifié lors du PDZA de 2010, par lequel cinq actions directement liées à la cohabitation avait été adoptées dans le plan d'action 2010. Ces actions concernaient d'une part, l'utilisation des structures existantes pour faciliter le rapprochement entre le milieu rural et municipal, d'où l'instauration d'une rencontre annuelle entre l'UPA et le Conseil des maires de la MRC, puis l'adoption d'une stratégie de communication favorisant le bon voisinage et finalement, la mise en œuvre d'initiatives favorisant la valorisation des réalités agricoles chez les jeunes. De plus, la Politique de développement social de Roussillon



2016-2031 a identifié comme priorité : favoriser le maillage entre les milieux agricoles et urbains (MRC de Roussillon, 2016).

Objectifs	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none">• Accroître la compréhension et la cohésion sociale entre les réalités des zones rurales et urbaines• Assurer un partage harmonieux et sécuritaire sur les routes	<ul style="list-style-type: none">• Meilleure compréhension et reconnaissance du rôle de l'agriculteur et de l'agriculture• Meilleure gestion des conflits et cohésion sociale

3. La mise en valeur et le développement des activités agricoles et complémentaires, comme l'agrotourisme ou la transformation agroalimentaire.

Le développement des activités agricoles sur le territoire de Roussillon est au cœur de la démarche de révision du PDZA. La valorisation des activités agricoles, mais également des producteurs et de l'ensemble des métiers et professions qui s'y rattachent, est fortement ressorti comme une priorité à travailler dans le cadre des consultations et des tables de travail, de même que la valorisation du rôle de l'agriculteur. La protection du territoire agricole, l'accès à des infrastructures adéquates et à un cadre règlementaire qui encourage plus la production qu'il ne la contraint, sont également des facteurs nécessaires au développement des activités agricoles sur le territoire. Le plan d'action du PDZA de 2010 rapportait de ce fait quatre actions portant sur la valorisation de l'agriculture et des agriculteurs.

Les producteurs agricoles ont également rapporté en consultation publique leur intérêt à voir le développement de différentes activités complémentaires à l'agriculture sur le territoire, comme la vente à la ferme ou l'agrotourisme par exemple, en tenant compte des facteurs avantageux dont le territoire dispose. La proximité de grands bassins de population, en commençant par le Roussillon qui est la MRC la plus peuplée du Québec, l'intérêt manifeste des consommateurs à la recherche de produits frais et locaux, ainsi que l'engouement pour les activités agrotouristiques semblent tous des facteurs inhérents au développement des activités complémentaires, selon les résultats du sondage en ligne auprès des Roussillonnais. De plus, les besoins en visibilité et promotion des entreprises agrotouristiques et des produits du terroir ont été mentionnés à plusieurs reprises par les producteurs agricoles lors des consultations.

Outre les agriculteurs, les urbanistes des villes et municipalités ainsi que les élus de Roussillon ont également rapporté que la promotion des entreprises agrotouristiques ou offrant certaines activités complémentaires à leur principale activité de production serait bénéfique pour l'ensemble du territoire et aiderait à créer une dynamique régionale riche.

Le plan d'action du PDZA de 2010 contenait six actions portant sur l'appui au développement et la promotion de l'agrotourisme dans la MRC. De plus, neuf actions faisaient référence à la mise en marché des produits agroalimentaires, dont la



majorité visait à mettre en valeur la production locale et son accessibilité auprès des citoyens. Finalement, l'Étude de positionnement économique de Roussillon a identifié comme force importante de développement, l'offre agrotouristique et autres activités connexes.

Objectifs	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none">• Soutenir les entreprises dans leurs besoins spécifiques et leur développement d'affaires• Favoriser la diversification des modèles d'affaires et des modes de mise en marché• Soutenir le secteur de la transformation agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none">• Meilleur accompagnement des entreprises en partenariat avec les acteurs du milieu• Une offre de produits régionaux accrue• Promotion et soutien des entreprises de la région

4. L'établissement ou le transfert d'entreprises à de nouveaux agriculteurs ainsi que le support des entreprises désirant prendre de l'expansion.

Les défis pour la relève agricole, le démarrage d'entreprises ainsi que l'expansion des entreprises existantes ont fait l'objet de plusieurs discussions au sein des producteurs agricoles. Des facteurs limitants comme le prix des terres agricoles, le manque d'information sur les programmes, l'aide ou les ressources disponibles, les conditions de vie difficiles, l'accès au financement, en plus des enjeux spécifiques liés au transfert d'entreprise ont tous été rapportés.

Le prix des terres agricoles est sans surprise ressorti comme un facteur limitant très important au démarrage d'entreprises agricoles et à l'établissement de la relève, et ce, dès les premières consultations. Par ailleurs, la remise en culture des terres en friche, notamment comme mesure pour favoriser le démarrage de nouvelles entreprises sur le territoire, a été rapportée à plusieurs reprises lors des journées de réflexion. Même les urbanistes des villes et municipalités de la MRC ont fait part de leur intérêt pour l'identification des terres laissées en friche.

D'autre part, le manque d'accès à l'information pour la vente et la location de terres agricoles a également été rapporté par les producteurs agricoles comme un facteur qui peut nuire au démarrage des entreprises ou à la croissance de ces dernières. Le manque d'intérêt de la part de plusieurs propriétaires pour la vente de leur terre a également été soulevé lors des groupes de réflexion. La location à long terme d'une terre agricole, ultimement plus onéreuse que l'achat, constitue de surcroît un frein au démarrage ou à l'expansion des entreprises agricoles selon les participants.

Finalement, le PDZA de 2010 rapportait de ce fait cinq actions directement liées à l'appui pour la relève et l'entrepreneuriat agricole, via une offre de service adaptée et des activités de réseautage par exemple. En plus, deux actions favorisaient le développement de la valorisation du métier d'agriculteur et de toutes les professions qui l'entourent.



Objectifs	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none">• Identifier les opportunités pour le démarrage de nouvelles entreprises• Assurer l'occupation dynamique du territoire	<ul style="list-style-type: none">• Le démarrage de nouvelles entreprises• Soutien avec les partenaires aux projets d'extension et de diversification des activités

5. Le développement de projets en agroenvironnement visant la conservation des sols, de la qualité de l'eau et de la biodiversité en milieu agricole.

Plusieurs problématiques et pratiques agroenvironnementales ont été abordées lors des consultations et des groupes de réflexion par les producteurs agricoles. L'érosion des sols, le respect des bandes riveraines, les nouvelles réglementations de 2018 sur les pesticides, les milieux humides, la gestion de l'eau, les remblais et déblais, les boisés en milieu agricole ainsi que la lutte intégrée ont tous été abordés à plusieurs reprises au courant de la démarche.

La table de travail sur l'agroenvironnement a permis d'établir un consensus sur les pistes d'action à prioriser en agroenvironnement : des mesures de conservation des sols (cultures de couverture, engrais verts, rotations de culture, etc.), de gestion de la qualité de l'eau et de préservation de la biodiversité (respect de la réglementation sur les bandes riveraines et/ou mise en place de bandes riveraines arbustives, gestion des pesticides, biofiltres, etc.) ont été identifiées. Le travail en partenariat avec les agriculteurs par micro-bassins, la sensibilisation auprès des producteurs moins convaincus des bienfaits de la mise en place de bonnes pratiques agroenvironnementales et le partage de l'information sont tous ressortis comme des pistes d'action à explorer.

D'autre part, le sondage en ligne auprès des Roussillonnais a permis d'établir quelles étaient les principales préoccupations des citoyens envers l'agriculture. La mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement est ressortie comme la deuxième préoccupation la plus importante, à 28 %, devancée seulement par la pression de l'urbanisation sur les terres agricoles (40 %).

Finalement, la mise en place de bonnes pratiques agroenvironnementales (BPA) par les producteurs agricoles occasionne certaines inquiétudes, tel que rapporté lors des groupes de réflexion. Les soucis de rentabilité de leur production face aux changements engendrés par ces nouvelles pratiques, ainsi que la gestion du temps pour leur implantation, comme un engrais vert par exemple, semblent être les principaux aspects qui inquiètent les agriculteurs. De plus, le manque d'incitatifs financiers pour adapter la machinerie et les équipements à ces nouvelles pratiques représente également un frein à plus grande échelle. Finalement, le manque de connaissances techniques et son accessibilité ont été mentionnés comme des facteurs limitants l'implantation des BPA.



MRC DE ROUSSILLON

Objectifs	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none">• Développer des projets à portée collective en agroenvironnement• Mise aux normes et respect des réglementations en lien avec l'agroenvironnement• Améliorer les bonnes pratiques agroenvironnementales	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation de l'application de bonnes pratiques agroenvironnementales• Mise en place de projets collectifs• Meilleure application et compréhension des lois et règlements

BIBLIOGRAPHIE

Comité régional Agenda 21, 2012. Fiche 8 : Identifier les enjeux.

http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_8_Identifier_les_enjeux_cle0e171e.pdf

MRC de Roussillon, 2016. Politique de développement social de Roussillon 2016-2031. Une communauté en action. http://roussillonaction.ca/dd/wp-content/uploads/sites/2/2016/06/Synthese_Web.pdf

DOCUMENT DE TRAVAIL